



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

**COULOMMIERS
PAYS DE BRIE**
AGGLOMÉRATION





EDITO

1^{ère} année d'existence de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, 2018 s'est inscrite dans la continuité du travail engagé par les deux précédentes intercommunalités

Tous les projets initiés par le Pays de Coulommiers et le Pays Fertois ont ainsi été poursuivis, comme la maison de santé de La Ferté-sous-Jouarre ou la Halle des Sports à Coulommiers. La synergie des moyens a permis d'en relancer certains, comme les stations d'épuration de Guérard et Dammartin-sur-Tigeaux, et d'en bâtir de nouveaux, en matière de développement économique ou d'attractivité touristique notamment. L'offre de services (enfance, centre social, école de musique) a quant à elle été maintenue et son extension à l'ensemble du territoire pour chacun d'entre eux est en cours d'étude.

Dans un contexte qui voit de plus en plus de compétences transférées à l'intercommunalité (développement économique, tourisme, habitat, GEMAPI, eau et assainissement), la communauté d'agglomération née le 1er janvier 2018 doit continuer de se structurer et se donner les moyens de répondre à ces enjeux, en veillant à conserver sa proximité avec les communes et les habitants du territoire.

Cette ambition est partagée par l'ensemble des élus communautaires, que je remercie pour leur assiduité. Malgré le nombre croissant de réunions et une assemblée plus nombreuse, le quorum n'a en effet jamais fait défaut lors d'un conseil communautaire. Je vous invite à découvrir l'ensemble des services et des projets portés par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie dans ce rapport d'activité 2018.

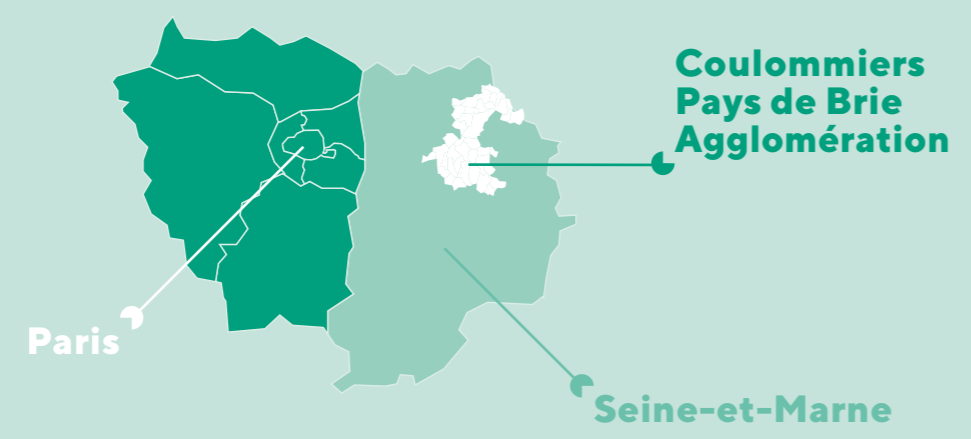
Bonne lecture à toutes et tous,

Le Président

COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION

43 Communes*
78 238 Habitants
Nord Est de la Seine-et-Marne

* Fusion des communes Beauthiel et Saints au 1^{er} janvier 2019





SOMMAIRE

COMPÉTENCES P.10/P.15

COMMUNAUTÉ D' ACTIONS

COMMUNAUTÉ DE PROJETS P.16/P.27

FINANCES P.30/P.33

LE FONCTIONNEMENT P.36/P.38



1

COMPÉTENCES

AU 1^{ER} JANVIER 2018 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- › Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales
- › Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- › Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire :
Intérêt communautaire sur la CCPF :
 - L'observation des dynamiques commerciales
 - L'élaboration de chartes ou développement commercial
 - L'expression d'avis communautaires avant la tenue d'une CDAC
 - La tenue d'un débat en communauté avant toute décision d'implantation d'un nouveau centre commercial
- › Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- › Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

A ce titre, l'agglomération travaille à la création d'un service intercommunal pour l'instruction des demandes d'urbanisme. En matière d'habitat, l'agglomération a par ailleurs compétence pour la réalisation d'un Plan Local de l'Habitat.

- › Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- › Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- › Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- › Programme Local de l'Habitat
- › Politique du logement d'intérêt communautaire
- › Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- › Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- › Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- › Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

POLITIQUE DE LA VILLE

- › Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- › Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- › Programmes d'actions définis dans le contrat de ville

GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1^{er} à 3^e du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- › Sur l'ancien territoire de la CCPF
 - l'école de musique de La Ferté-sous-Jouarre,
 - la piscine de La Ferté-sous-Jouarre,
 - les gymnases des Glacis, des Picherettes et du collège de La Rochefoucaud,
 - la salle des arts martiaux et le terrain de Rugby à Saâcy-sur-Marne, les tennis couverts à Changis-sur-Marne

- › Sur l'ancien territoire de la CCPC
 - Centre aquatique des Capucins
 - Cinéma : étude, construction et exploitation
 - Etude et construction d'une Halle des sports à Coulommiers
 - Etude et construction de la Maison des Fromages de Brie

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- › Sur l'ancien territoire de la CCPF
 - Insertion par l'emploi**
 - les aides à l'emploi et à la recherche d'emploi complémentaires aux actions communales
 - la mise à disposition de locaux aux associations par voie de convention d'occupation précaire renouvelable annuellement dans la limite des moyens de la CCPF et sur décision du conseil communautaire
 - le soutien ponctuel aux associations sur présentation d'un projet entrant dans le cadre des objectifs et des compétences de la CCPF et sur décision du conseil communautaire
 - le soutien aux actions de formation notamment dans le cadre du point d'accès à la téléformation
 - les chantiers d'insertion professionnelle complémentaires aux actions communales
 - Accompagnement social complémentaire aux actions communales**
 - l'aide et l'accompagnement social des familles
 - un atelier socio linguistique
 - Petite enfance**
 - la création et la gestion d'un relais intercommunal d'assistants maternels
 - Services à la personne**
 - la mise à disposition de bureaux et autres moyens matériels pour les associations qui auraient pour objet les services à la personne (permanence juridique, assistants sociaux)
 - l'organisation et la promotion d'actions de rayonnement intercommunal dans les domaines culturels
 - le soutien ponctuel aux associations sur présentation d'un projet entrant dans le cadre des objectifs et des compétences de la CCPF et sur décision du conseil communautaire

► **Sur l'ancien territoire de la CCPC**

En matière de Petite Enfance

- Etude, création, réalisation et gestion d'équipements Petite Enfance pour les équipements reconnus d'intérêt communautaire

En matière d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

- Etude, construction, entretien et fonctionnement des ALSH pour les enfants en âge d'être scolarisés en maternelle et primaire (mercredis, petites et grandes vacances)

Autres

- Etudes concernant les transports à la demande
- Mise en place d'un dispositif de téléalarme auprès des personnes âgées

Méry-sur-Marne, lieu-dit « Les Usagers » : se limitant aux locations perçues et participations versées à l'organisme qui en a la charge au titre de la maintenance des ouvrages.

INCENDIE ET SECOURS

Sur l'ancien territoire de la CCPF, la communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des centres de secours, compétence déléguée au conseil départemental de Seine-et-Marne et pour la contribution au SDIS.

EN MATIÈRE SCOLAIRE

Sur l'ancien territoire de la CCPF, la mise à disposition de moyens notamment humains pour la gestion financière et des ressources humaines pour les communes regroupées du RPI Reuil-Luzancy.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Sur l'ancien territoire de la CCPF et CCPC : la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes :

► **Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays de Coulommiers :**

- le territoire de la CCPC avant fusion au 1er janvier 2017 : étude et mise en place des nouvelles technologies de l'information, conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes
- le territoire de la CCBM avant fusion au 1er janvier 2017 : la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructure, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes à l'intention de tous les Seine-et-Marnais et la réalisation d'une étude sur l'offre haut-débit correspondant à une étude de piquetage et une étude des besoins en haut-débit

ÉLECTRIFICATION RURALE

La communauté d'agglomération est compétente en matière d'électrification rurale sur l'ancien territoire de la CCPF.

EN MATIÈRE DE TRANSPORT

- **Etude et mise en place du Transport à la demande**
- **Étude, participation à la réalisation et entretien d'aire multimodale conformément au schéma défini par le Département**
- **Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays de Coulommiers :**

- Sur le territoire de la CCPC avant fusion au 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération est compétente pour l'organisation et la gestion des transports pour les scolaires des établissements primaires vers la piscine ainsi que pour l'aménagement et l'entretien d'une aire de covoiturage et intermodale sur la commune de Pézarches
- Sur le territoire de la CCBM avant fusion au 1er janvier 2017, la communauté d'agglomération est compétente pour l'organisation et la gestion des transports pour les scolaires des établissements primaires vers le centre aquatique des Capucins

- **Sur l'ancien territoire de la CCPF, la communauté d'agglomération est compétente pour l'organisation des transports scolaires pour :**

- Les circuits de transport de certains élèves des écoles primaires pour lesquels la CCPF a signé une convention de mandat au profit du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;
- Les circuits de transport scolaire (même réseau que les lignes régulières) pour lesquels la CCPF a signé une convention avec le STIF, le Conseil départemental de Seine-et-Marne et les transporteurs
- Subventions des titres de transport des élèves non subventionnables des collèges et des lycées de la Ferté-sous-Jouarre

CRÉATION, CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT ET GESTION D'UNE MAISON DE SANTÉ À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

La communauté d'agglomération est compétente en matière de création, construction, aménagement et gestion d'une maison de santé à La Ferté-sous-Jouarre sur l'ancien territoire de la CCPF.

GESTION D'UN POINT D'ACCÈS AU DROIT

La communauté d'agglomération est compétente en matière de gestion d'un point d'accès au droit sur l'ancien territoire de la CCPF.

ÉTUDE SUR L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Sur l'ancien territoire de la CCPC, la communauté d'agglomération est compétente pour l'étude de coordination des pratiques musicales, chorégraphiques et d'arts dramatiques du bassin de vie de Coulommiers.

EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Sur l'ancien territoire de CCPC, la communauté d'agglomération est compétente pour l'étude, pour l'élaboration des plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et diagnostic pour les établissements recevant du public (ERP).

EAU POTABLE

La compétence Eau a été basculée en compétence facultative en 2018.

- **Sur l'ancien territoire de la CCPF**
Pour répondre à la nécessité de finaliser les études de gouvernance et les diagnostics de l'exercice de la compétence EAU sur l'ensemble des territoires

COMPÉTENCES FACULTATIVES

EN MATIÈRE DE PRATIQUE SPORTIVE

- **Sur l'ancien territoire de la CCPF, la communauté d'agglomération est compétente en matière d'aide aux associations :**

- Organisation et promotion d'actions de rayonnement intercommunal dans les domaines sportifs
- Soutien ponctuel aux associations sur présentation d'un projet entrant dans le cadre des objectifs et compétences de la communauté et sur décision du conseil communautaire.

ÉMETTEURS

Sur l'ancien territoire de la CCPF, la communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des deux émetteurs TDF situés à La Ferté-sous-Jouarre, lieu-dit « La Gambière » et à

ASSAINISSEMENT

Sur l'ancien territoire de la CCPF :

- Services d'assainissement collectifs des eaux usées
- Service public d'assainissement non collectif - contrôles obligatoires
- Installations neuves et réhabilitées (contrôle de conception et d'implantation / contrôle de bonne exécution). Installations existantes (contrôle de diagnostic de l'existant - bon fonctionnement et entretien)
- Coordination et élaboration de l'étude spécifique des plans de zonage d'eaux pluviales

Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays de Coulommiers :

- Sur le territoire de la CCBM avant fusion au 1^{er} janvier 2017
- Assainissement individuel et collectif sur l'ensemble du territoire intercommunal
- Sur le territoire de la CCPC avant fusion 2017
- Assainissement collectif : Etudes, construction, gestion et entretien des stations d'épuration situées à l'intérieur du périmètre des Zones d'Activités d'Amillis, Chailly-en-Brie

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays de Coulommiers :

- Sur le territoire de la CCBM avant fusion au 1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération est compétente pour la mise en place et la gestion d'un Système d'Information Géographique (SIG) sur les communes disposant d'une version digitalisée de leur cadastre
- Sur le territoire de la CCPC avant fusion 2017, la communauté d'agglomération est compétente pour la mise en place de la numérisation des cadastres communaux ainsi que pour la mise en place, le développement, la gestion et la coordination d'un SIG mis à disposition des communes, mais aussi de la communauté d'agglomération pour l'ensemble de ses compétences (achat de logiciel, de bases de données compris)

INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME LIÉS AU DROIT DES SOLS

Sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Pays de Coulommiers :

- Sur le territoire de la CCBM avant fusion au 1^{er} janvier 2017, instruction des permis de construire, et de l'ensemble des documents d'urbanismes liés aux droits des sols (certificats d'urbanisme A et B, déclaration préalable, permis d'aménager) et traitement des contentieux liés à ces instructions ; et ce dans le cadre d'un traitement de l'ensemble ou partiel de ces documents établis par convention

La compétence a été étendue à l'ensemble du territoire en 2018.

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE, CRÉATION OU AMÉNAGEMENT

Sur l'ancien territoire de la CCPF

- Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes du Pays de Coulommiers :

La CCBM avant fusion au 1^{er} janvier 2017

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Entretien courant sur l'ensemble de la voirie, sont concernés : bandes de roulement, trottoirs, caniveaux, fossés, murets, taillage et élagage des arbres, éclairage public, signalisation horizontale et verticale, fauchage et débroussaillage des accotements, salage et nettoyage lors d'intempéries

La CCPC avant fusion au 1^{er} janvier 2017

- Sont d'intérêt communautaire les voies intérieures aux zones d'activités d'Amillis, Beauheil, Chailly-en-Brie, Extension ZA « 18 Arpents » à Boissy-le-Châtel, ZA « les longs Sillons » à Coulommiers (cela avait été oublié)



EN 2018, UN SERVICE URBANISME INTERCOMMUNAL EST CRÉÉ ET IMPLANTÉ À COULOMMIERS

Nombre d'actes réalisés en 2018 :

- Autorisations préalables d'enseigne : 28
- Autorisations de travaux : 30
- Certificats d'urbanisme : 973
- Déclarations préalables : 616
- Permis d'aménager : 4
- Permis de construire : 449
- Permis de démolir : 9
- DIA : 388

Au total : 2505



2

COMMUNAUTÉ D' ACTIONS COMMUNAUTÉ DE PROJETS

PETITE ENFANCE

EN JANVIER 2018, INTÉGRATION DU RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS DU PAYS FERTOIS

Répartis sur l'ensemble du territoire, ces lieux d'information et d'échanges au service des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance, leur apportent un soutien et un accompagnement dans leur pratique professionnelle.

Les parents et futurs parents y reçoivent gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Le RAM compte à présent 6 animatrices et 564 assistant(e)s maternel(le)s.

LA MAISON DES PETITS: LIEU CENTRALISÉ DES SERVICES

À Coulommiers, la Maison des Petits est le lieu d'inscription unique. Elle regroupe et accueille le service administratif, les permanences du RAM, le multi-accueil, la crèche familiale et son jardin d'enfants.

EN 2018

422 enfants ont été accueillis dans les structures Petite Enfance de la communauté d'agglomération, dont

- 102 à la crèche familiale « les Cigales »
- 82 au multi-accueil « les Lucioles »
- 93 à la halte-garderie itinérante « Mille-pattes »
- 145 au lieu d'accueil enfants parents « Coccinelle »

ÉTUDE SUR L'EXTENSION DES COMPÉTENCES PETITE ENFANCE ET ENFANCE À L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Dès 2018, la communauté d'agglomération a initié une réflexion pour étendre les compétences Enfance et Petite enfance aux 42 communes. Un cabinet d'étude a été retenu en 2019.



ENFANCE

EN 2018, DE NOUVEAUX ACCUEILS DE LOISIRS EN PROJET

Après la construction des Accueils de Loisirs Sans Hébergement à Saints en 2016 et Boissy-le-Châtel en 2017, la communauté d'agglomération poursuit son programme d'investissement dans les autres communes.

En 2019, un Accueil de Loisirs sera aménagé à Coulommiers. Situé en centre ville, à proximité de l'école Louis Robert, ce nouvel équipement est voué à remplacer l'accueil actuel. Il permettra d'accueillir plus d'enfants dans une structure neuve. **Après les études en 2018, le démarrage des travaux est programmé pour octobre 2019.** La communauté d'agglomération a réalisé également cette année des études pour la création d'un nouvel Accueil de Loisirs à Mouroux et pour l'agrandissement de celui de Pommeuse.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DES NOUVEAUX ESPACES COLLABORATIFS EN PROJET

En mars 2017, un nouvel espace de travail collaboratif e-L@b a ouvert à Coulommiers. Ce tiers lieu accessible aux salariés, aux créateurs d'entreprises et aux indépendants dispose d'espaces de travail à usage flexible.

La progression du nombre d'occupants enregistrés (150 en 2017 et 215 en 2018) démontre l'attente de telles structures sur notre territoire.

En plus de son activité première, l'e-L@b a également permis d'accompagner les entreprises ou les travailleurs touchés par les inondations et les grèves en les accueillant gracieusement durant ces périodes fortement impactantes.

Pour développer les tiers-lieux, la communauté d'agglomération a voté l'ouverture en automne 2019 d'un second télécabine : e-Cre@ à La-Ferté-sous-Jouarre.

EN 2018, DE NOUVELLES IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES

La communauté d'agglomération a accompagné des entreprises dans l'acquisition de terrains.

Avancement des projets d'implantation :

- à Coulommiers, dans la zone d'activités des Longs Sillons : construction et mise en activité de l'**IFAP Management** (institut de formation) et vente de terrain à la société **Monnerat** (matériel de motoculture), en cours de construction en 2019.

- à Boissy-le-Châtel, dans la zone artisanale 18 Arpents : acquisition d'un terrain par une crèche privée, en cours de construction en 2019.

DES PRÊTS D'HONNEUR OCTROYÉS AUX CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISES

La communauté d'agglomération est partenaire d'Initiative Nord Seine-et-Marne, une association membre d'un réseau national Initiative France pour l'aide à la création, la reprise et le développement d'entreprises. En participant financièrement à la constitution d'un fonds de prêt, Coulommiers Pays de Brie permet aux créateurs et aux repreneurs d'entreprises du territoire de solliciter un prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie personnelle.

En 2018, 8 entreprises (6 reprises et 2 créations) ont obtenu un prêt d'honneur pour un montant total de 117 000 €. Ces 8 entreprises ont généré le maintien et la création de 19 emplois.

Liste des entreprises :

- LUDOVIC BOURGEOIS (Boulangerie Pâtisserie) à Coulommiers
- ELITECH AGR (prestations de services en agroéquipement) à Pommeuse
- TABAC DE LA GARE (bar tabac et presse) à Coulommiers
- PIZZERIA FESTA FARINA (pizzeria) à Coulommiers
- O CARRE ROUGE, La table briarde (restaurant traditionnel) à Coulommiers
- France PARE BRISÉ (garage) à Coulommiers
- STELEC (travaux d'électricité) à Jouarre
- TAXI CAP'S (transport de personnes) à Coulommiers



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

La communauté d'agglomération investit près de 3 millions d'euros sous forme de participation au Syndicat Départemental Seine-et-Marne Numérique, chargé du déploiement.

Maisoncelles-en-Brie, Giremoutiers, Chevru, Amillis, Dagny, Mouroux, Pommeuse, Faremoutiers, La Celle-sur-Morin, Saint-Augustin ont été desservies entre 2015 et 2017.

En 2018, le déploiement s'est poursuivi dans les communes de Dammartin-sur-Tigeaux, Guérard, Hautefeuille et Aulnoy. Des études ont été réalisées pour les communes de Basseville, Bussièrès, Mery-sur-Marne, Saâcy-sur-Marne et Reuil-en-Brie.

Après sa création au 1^{er} janvier 2018, Coulommiers Pays de Brie a sollicité Seine-et-Marne Numérique pour une accélération du calendrier, notamment pour les communes de l'ex Pays Fertois. **L'ensemble des foyers de la communauté d'agglomération devrait ainsi être desservi d'ici fin 2023, contre fin 2026 initialement.**

ASSAINISSEMENT & EAU POTABLE

LES CONSTRUCTIONS DE NOUVELLES STATIONS D'ÉPURATION SUR LE TERRITOIRE

À Sept-Sorts

Lancée en 2015 par la communauté de communes du Pays Fertois, **les travaux de la construction de la nouvelle station d'épuration de Sept-Sorts se sont poursuivis en 2018 et se sont terminés au printemps 2019.**

L'ouvrage, dont le coût des travaux est de 10 028 000 € HT, permet de traiter les eaux usées des communes de Sept-Sorts, Jouarre, La Ferté-sous-Jouarre, Chamigny, Reuil-en-Brie et Sainte-Aulde. Elle permet également de traiter les boues de l'ensemble des communes de l'ex Pays Fertois.

À Dammartin-sur-Tigeaux et Guérard

Les projets consistent à construire une station d'épuration (avec un bassin d'orage) dans chacune de ces communes. Ces travaux permettront de traiter les effluents en respectant les normes actuelles et en tenant compte de l'évolution de l'urbanisation à l'horizon 2050. **Les études sont en cours, pour un démarrage des travaux programmé début 2020.**

Le montant des travaux :

- à Dammartin-sur-Tigeaux :
2.1 Millions € HT

- à Guérard:

3.6 Millions € HT (l'investissement comprend aussi un poste de pompage à la place de l'ancienne STEP)

À Pierre-Levée, la station d'épuration actuelle fait l'objet d'une mise en conformité. **Les travaux ont débuté au 1^{er} trimestre 2019**, pour une durée d'un an environ. **Coulommiers Pays de Brie investit près d'1 Million € dans cette opération.**

À Bussièrès, la mise en service du réseau d'assainissement et de la station d'épuration a été réalisée en mai 2018.

UN CAPTAGE D'EAU POTABLE STRATÉGIQUE : LE Puits DE CHAMIGNY

Mis en service en 1976, ce puits à drains assure 90% des besoins en eau potable des communes de l'ex Pays Fertois.

La communauté d'agglomération investit 1.6 Million € HT pour réaliser d'indispensables opérations de maintenance.

- 2018 : Etudes

- 2019 : Lancement de la maîtrise d'oeuvre

- 2020 : Début des travaux



GEMAPI

PRÉVENTION DES INONDATIONS: LA COMMUNAUTÉ AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES SYNDICATS DE RIVIÈRE

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire de la communauté d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2018. Dans les faits, ce sont les syndicats de rivière qui sont les plus à même d'étudier et de porter les actions à mener pour lutter de manière efficace contre les inondations. Cependant, ces derniers ne disposent pas tous ni des moyens ni de la taille suffisante pour gérer la GEMAPI. C'est pourquoi, **en partenariat avec l'Etat, les syndicats de rivière et les intercommunalités voisines, Coulommiers Pays de Brie a lancé des études pour structurer les syndicats :**

- Une étude pour la création d'un Etablissement Public sur tout le bassin versant du Grand-Morin
- Une étude lancée par la communauté de communes du canton de Charly sur le bassin versant « Marne Vignoble »
- Une étude lancée par le syndicat des rus affluents de la Marne dans le bassin versant de la Marne, depuis le ru de Rutel jusqu'aux limites du département avec l'Aisne.

TOURISME

CRÉATION D'UN OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

En 2018, la communauté d'agglomération a décidé de créer un office de tourisme intercommunal sous forme d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) nommé **Coulommiers Pays de Brie Tourisme** qui sera chargé de faire la promotion de notre territoire et de fédérer les acteurs locaux du tourisme autour d'une stratégie commune.

Les espaces d'informations touristiques de Coulommiers et de Jouarre sont maintenus. L'ouverture d'un nouvel espace est prévu à La Ferté-sous-Jouarre.



LE PROJET DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DES FROMAGES

Initiée par la communauté de communes du Pays de Coulommiers, la Maison des Fromages de Brie verra le jour sur le site historique du Couvent des Capucins, à Coulommiers. Le site a été sélectionné par la Région pour intégrer le parcours de la gastronomie en Île-de-France. Il sera également un point d'attraction supplémentaire de la Foire Internationale aux Fromages et aux Vins de Coulommiers.

Le concours d'architecte a été lancé début 2018 par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, ce qui a débouché sur la sélection du maître d'oeuvre ainsi qu'à la rédaction de l'esquisse architecturale pour une présentation et validation en 2019.



FESTIVAL FERTÉ JAZZ

Le 7^{ème} édition du Ferté Jazz Festival s'est déroulée du 28 juin au 1^{er} juillet 2018 à l'Espace des deux rivières à La Ferté-sous-Jouarre.

Bilan : près de 12 000 personnes venues de toute la région Ile-de-France

AMBIANCE « LES BORDS DU JAZZ »

La nouvelle programmation 2018 a eu lieu le 30 juin et le 1^{er} juillet: dégustation et mini-concert dans une fromagerie locale; visite de caves à champagne; randonnée sur les coteaux du vignoble Champagne. Sans oublier la mini croisière en yacht sur la Marne.



OPÉRATION « COULOMMIERS AIME SON BRIE »

Dans le cadre de l'opération départementale « J'aime les fromages de Brie », Coulommiers Pays de Brie Tourisme a organisé la 3^{ème} édition du marché briard, nouvellement baptisé « Coulommiers aime son brie », en centre-ville de Coulommiers sous la Halle aux fromages. Au programme : exposition, vente et dégustation des produits locaux et des animations tout le long de la journée (cours de garçons de café, concours de dégustation, défilé...)



LE PROGRAMME LEADER TERRES DE BRIE

Le programme Leader Terres de Brie offre la possibilité de bénéficier de financements européens (sous réserve du respect de certains critères). Ce programme vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie. Le territoire Terres de Brie s'étend sur la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, les Communautés de communes des 2 Morin, et du Pays Créçois.

Son bilan 2018 : 1 appel à projets - 10 intentions de projet déposées 7 actions soutenues auprès de la région Ile-de-France, notamment :

- Association Ferté-Jazz : Développement de l'accueil public
- Abbaye de Jouarre : réaménagement de la boutique de médiation
- Seine-et-Marne Environnement : Salon de la biomasse 2019 au Lycée La Bretonnière

Fin 2018, un nouvel appel à projet a été lancé autour des trois mêmes thématiques (filiales agricoles, écoconstruction et tourisme).



LOISIRS

HALLE DES SPORTS DE COULOMMIERS

En 2017, la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et la commune de Coulommiers ont engagé une réflexion en vue de la réalisation d'un complexe multisports dans le quartier des Templiers à Coulommiers. La structure comprendra des bureaux dédiés aux associations, une salle multisports (basket et volley), un dojo pour le judo, une salle pour la gym, une salle pour le tennis de table, une salle d'armes (escrime) et un mur d'escalade

Fin 2018, le choix du maître d'oeuvre a été réalisé, suite au concours d'architecte. Début 2019, la phase Avant Projet Définitif (APD) a été lancée.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS FERTOIS

16 professeurs, un directeur et une secrétaire au service de 280 élèves pour 26 disciplines enseignées, cela représente 165 heures de cours dispensés par semaine, la plupart des élèves venant 2 ou 3 fois par semaine à l'école. L'école de musique c'est aussi :

- **L'intervention de musiciens** tout au long de l'année dans la plupart des écoles primaires du Pays fertois,
- **Près d'une trentaine de concerts** sur tout le territoire,
- **Des partenariats avec d'autres acteurs culturels importants** pour différentes manifestations (Ferté Jazz, chorales, cirque Royal Boui-Boui, service culture des communes).

Lors de ces concerts, on a pu entendre les très nombreux ensembles de l'école, musiques allant du Baroque aux Musiques Actuelles (harmonie junior, ensemble instrumental, de cordes, de guitares, groupes musiques actuelles...).

LES PISCINES DE COULOMMIERS ET DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

En 2018, la communauté d'agglomération a engagé une réflexion pour harmoniser la gestion de ces deux piscines en Délégation de Services Public (DSP).

Près de 500 000 € ont été investis dans la piscine de La Ferté-sous-Jouarre La 1^{ère} phase des travaux a débuté fin 2018 par la rénovation de la toiture. La 2^{ème} phase s'est poursuivie avec la réfection de l'étanchéité et des goulottes de tous les bassins, ainsi que le changement intégral du système de chauffage de l'air des bassins et des vestiaires. Cela améliorera le confort des usagers et permettra d'importantes économies d'eau et d'énergie, puisque l'air sera désormais renouvelé sans déperdition. Les travaux se sont terminés au début de l'été de 2019.

BILAN DE FRÉQUENTATION DES STRUCTURES SPORTIVES

LA PISCINE
La Ferté-sous-Jouarre
(gérée en régie)
41 123
ENTRÉES PAYANTES

LE CENTRE AQUATIQUE DES CAPUCINS
Coulommiers
(gérée en DSP)
129 011
ENTRÉES PAYANTES

TENNIS COUVERTS
Changis-sur-Marne
3416
ENTRÉES

LE GYMNASSE LES GLACIS
Ferté-sous-Jouarre
11 014
ENTRÉES

LE GYMNASSE DES PICHÉRETTES
Ferté-sous-Jouarre
14 695
ENTRÉES

LE GYMNASSE DE LA ROCHEFOUCAULD
La Ferté-sous-Jouarre
9836
ENTRÉES

LA SALLE D'ARTS MARTIAUX
Saâcy-sur-Marne
7682
ENTRÉES

LE TERRAIN DE RUGBY
Saâcy-sur-Marne
1453
ENTRÉES

EMPLOI, INSERTION & ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

EN 2018, TOUTES LES ACTIONS EN LIEN AVEC L'EMPLOI ET LA FORMATION ONT ÉTÉ MAINTENUES AINSI QUE LES PERMANENCES ACCUEILLIES AU SEIN DU CENTRE SOCIAL AVEC PAR EXEMPLE

- **Ateliers « SAS Emploi / Formation »,** conçus avec les partenaires en lien avec l'emploi (6 participants)
- **Ateliers « Mobilité »** pour accompagner les personnes en insertion sociale et/ou professionnelle vers une situation d'autonomie en termes de mobilité avec pour objectif final de favoriser l'accès à l'emploi et la formation. (15 participants)
- **Ateliers « Emploi Store »** pour découvrir la plateforme numérique du site « Pole-emploi.fr » mettant en ligne des applications d'aide à la recherche d'emploi, à la formation, à la création d'entreprise...(12 participants)
- **Semaine de l'industrie :** les visites organisées sur le territoire du Pays de Coulommiers ont permis à plus de 200 jeunes (collégiens et de la Mission Locale de la Brie et des Morins) de découvrir les métiers pratiqués au sein des entreprises partenaires et d'avoir un premier contact avec leur univers professionnel. Du côté du Pays Fertois, les visites étaient organisées en partenariat avec l'AEPF (association des entreprises du Pays Fertois).
- **Chantier d'Insertion « Les Contrats Verts »** est un dispositif d'insertion par l'activité économique. L'objectif principal est de favoriser le retour à

l'emploi pour des personnes en difficulté en leur apportant des compétences professionnelles ainsi qu'un accompagnement socioprofessionnel.

(27 participants)

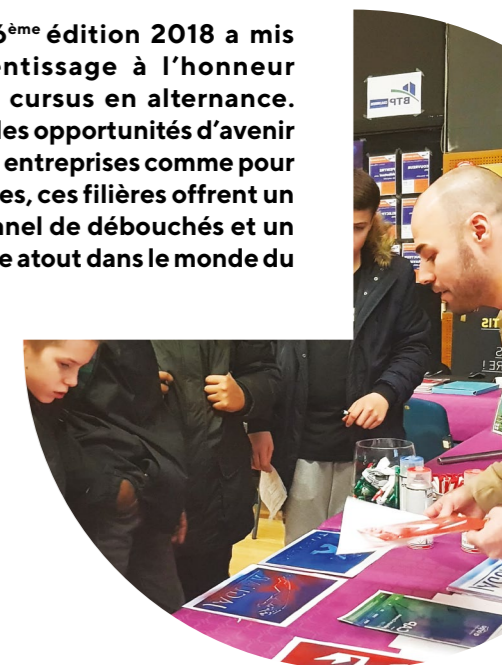
- **Atelier sociolinguistique** pour permettre à ses participants d'atteindre une autonomie sociale en France, en s'appuyant sur leurs acquis antérieurs, que ce soit dans leur pays d'origine ou en France. (27 participants)
- **Sessions BAFA :** depuis plusieurs années, le Centre social du Pays fertois accueille des sessions BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) de base ou d'approfondissement. (35 participants)
- **Atelier « Image de soi » (nouveau)** pour gagner en confiance et oser s'affirmer, d'optimiser et de valoriser ses compétences et de communiquer efficacement, travailler sur la présentation (14 participants)
- **Atelier « Simulation d'entretien » (nouveau)** pour la mise en situation des demandeurs d'emploi face aux recruteurs (7 participants)
- **Atelier informatique** pour la découverte de l'outil informatique et l'acquisition de l'autonomie nécessaire en bureautique et pour la navigation sur internet. C'est aussi un espace de rencontre convivial, d'échange et de partage de savoir. Il est encadré par l'animatrice du centre ressources et deux bénévoles. (151 participants)

COULOMMIERS PAYS DE BRIE VERS L'EMPLOI

**Comment s'orienter ?
Quelle filière choisir ?
Comment trouver un emploi ?**

Toutes ces questions trouvent leurs réponses lors de cette manifestation. Elle accueille chaque année les jeunes et le public scolaire avec une volonté de découverte des métiers, d'aide à l'orientation, d'information sur les métiers, sur les filières existantes et porteuses d'emploi, sur les débouchés en matière d'emploi au niveau local, sur les formalités, sur les démarches à engager et sur la création d'entreprise... Les actifs (demandeurs d'emploi ou en reconversion) ont l'occasion de rencontrer tous les acteurs de l'emploi qui œuvrent au quotidien pour faciliter la mise en relation directe entre demandeurs d'emploi et besoins du territoire.

Cette 6^{ème} édition 2018 a mis l'apprentissage à l'honneur avec le cursus en alternance. Véritables opportunités d'avenir pour les jeunes, ces filières offrent un large panel de débouchés et un véritable atout dans le monde du travail.





TRANSPORTS

PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AUX TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES PÔLES GARE

En 2018, les travaux ont commencé en gare de Changis St-Jean pour augmenter le nombre de places de stationnements (fin des travaux début 2019). D'autres travaux sont planifiés en gare de Nanteuil-Saâcy et à La Ferté-sous-Jouarre.

RÉALISATION D'UN SCHÉMA DE LIAISONS DOUCES

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie souhaite encourager l'usage des modes de déplacements doux (piétons et cycles) à travers son territoire. En 2018, elle s'est engagée dans cette démarche en réalisant un schéma directeur pour valoriser l'existant et développer de nouveaux itinéraires.

L'objectif de ce schéma est de définir des liaisons utilitaires vers les pôles de mobilité du territoire, mais également d'enrichir l'offre touristique.

AIDE FINANCIÈRE POUR LA CARTE IMAGINE'R DES LYCCÉENS

En 2018, la communauté d'agglomération a décidé de maintenir la participation financière sur les communes de l'ex Pays Fertois.

En 2019, cette aide de 63 € a été étendue à l'ensemble des communes du territoire.

LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT À LA DEMANDE À L'ÉTUDE

En 2018, la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a continué à travailler pour la mise en oeuvre du transport à la demande (TAD) auprès d'Ile-de-France Mobilités et de leurs transporteurs. Les résultats de ces études ont été livrés fin 2018.

En 2019, Ile-de-France Mobilités mettra en oeuvre un premier TAD entre La Ferté-Gaucher et La Ferté-sous-Jouarre.

SÉCURITÉ ET SANTÉ

ÉTUDE D'UN CENTRE DE SUPERVISION URBAIN INTERCOMMUNAL (CSU)

La communauté d'agglomération a décidé d'étudier la création d'un CSU intercommunal, auquel seraient reliées toutes les caméras du territoire. Cet équipement constituerait un outil supplémentaire dans la lutte et la prévention de la délinquance. D'autres pistes de mutualisation entre communes sont à l'étude par l'intercommunalité, notamment en ce qui concerne l'acquisition de matériels (radar de vitesse par exemple) et le partage de bonnes pratiques (comme la procédure de rappel à l'ordre mise en oeuvre à Coulommiers), pour donner plus de moyens aux communes en matière de sécurité.

L'étude pour la création du CSU intercommunal a été lancée en début d'année 2019, elle permettra notamment de chiffrer les coûts d'investissement et de fonctionnement du dispositif.

PROJET D'UNE MAISON MÉDICALE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

En matière de santé, la communauté d'agglomération a compétence pour la création d'une Maison Médicale à La Ferté-sous-Jouarre. En 2017, la communauté de communes du Pays Fertois avait engagé des démarches auprès des praticiens et avait identifié les lieux potentiels

En 2018, la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a réalisé le montage du dossier.

En 2019, se poursuit la définition du projet architectural et surtout du projet médical, par les médecins généralistes de la Ville déjà impliqués dans la démarche.



POLITIQUES CONTRACTUELLES

La communauté d'agglomération a inscrit les projets suivants dans les politiques contractuelles :

CONTRAT INTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT (CID)

À Coulommiers :

- Construction de la Halle des Sports
- AMO et maîtrise d'oeuvre de la Maison des Fromages
- Construction d'un ALSH

L'élaboration du schéma de liaisons douces sur l'ensemble du territoire.

La programmation des actions engagées par l'ex Pays Fertois en 2017 a été rebasculée en 2018/2019 dans le contrat de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie : cela concerne notamment l'acquisition, l'étude et les travaux de la Maison Médicale et les travaux de voirie communale à La Ferté-sous-Jouarre.

CONTRAT DE RURALITÉ

À Saint-Augustin

- Travaux d'accessibilité du cabinet médical
- Réfection de la toiture de la salle des fêtes

À Coulommiers

- Reconstruction du pont du Parc des Sports
- Réfection du club-house de tennis
- Construction d'un ALSH
- Etude pour le projet global de l'utilisation de la Commanderie et rénovation du Logis du Commandeur de la Commanderie des Templiers

À Faremoutiers

- Création d'une voie douce reliant le hameau des Bordes au centre-ville

À Mouroux

- Création d'un groupe scolaire de 8 classes

À Boissy-le-Châtel

- Création de trottoirs PMR rue de Rebais
- Réhabilitation de la mairie
- Réfection de la salle des fêtes

À Saints

- Mise en accessibilité - trottoir de la place Jean Morel menant jusqu'à l'ancienne poste

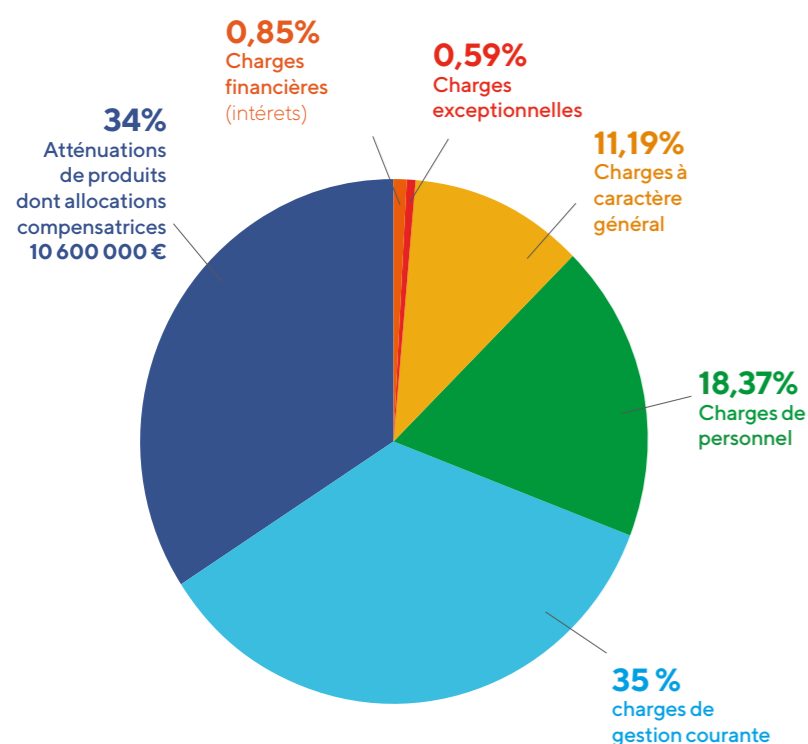


3

FINANCES

2018 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 32,6 MILLIONS D'EUROS EN 2018 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



➤ Les charges à caractère général comprennent notamment la gestion des ALSH, de l'aire de Grand Passage de Maisoncelles et de l'aire d'accueil des gens du voyage de Coulommiers.

➤ Les autres charges de gestion courante comprennent notamment :

- les dépenses liées aux ordures ménagères qui pèsent pour 9 851 000 €, intégralement compensées en recette.
- la participation aux budgets annexes pour 1 540 003€

➤ Les charges de personnel sont restés stables par rapport à 2017.

6 299 337.81€

D'EXCÉDENT

L'EXERCICE 2018 DU BUDGET PRINCIPAL COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION SE SOLDE AVEC :

Un excédent de fonctionnement de **6 690 518.58 €**
Un déficit d'investissement de **391 180.77 €**

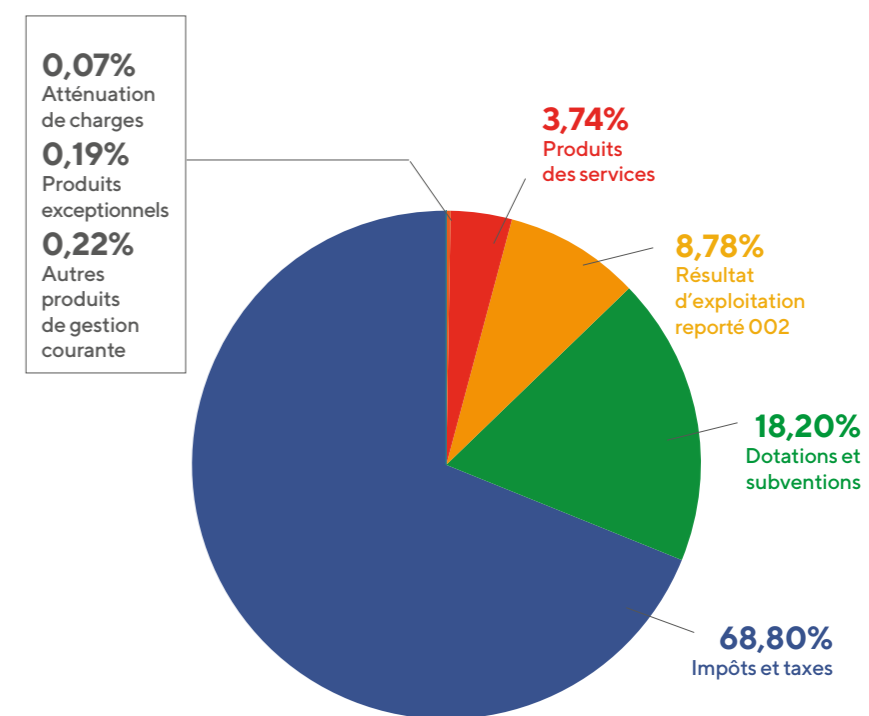
2018 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 40,2 MILLIONS D'EUROS EN 2018 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

➤ Les dotations et participations Notons une augmentation de 40,19% (par rapport à 2017) qui comprend l'augmentation de la DGF liée à la modification du régime juridique de l'EPCI soit +1 700 000€ par rapport à 2017, la participation de la CAF à certaines activités.

➤ Les produits impôts et taxes en augmentation liée à la fusion entre le Pays de Coulommiers et le Pays Fertois qui a une incidence sur la fiscalité des ménages. En effet, elle porte sur la taxe d'habitation. La part départementale perçue depuis 2011 par les communes du Pays Fertois est désormais perçue par la communauté d'agglomération.

➤ Ces recettes sont complétées par l'affectation du résultat reporté de 2017 pour **3 534 466.27 €**





DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

EN 2018, COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION A DÉPENSÉ ENVIRON 4 MILLIONS € EN INVESTISSEMENT POUR

- Les études: Maison des Fromages, ALSH Coulommiers, Halle des sports
- Le déploiement de la fibre optique
- Remise en état du gymnase de « La Rochefoucauld »
- L'achat de mobilier pour les ALSH, pour la petite enfance
- La construction de l'accueil de loisirs de Boissy-le-Châtel
- La mise en conformité du centre social
- Des compléments d'aménagement pour l'aire de covoiturage de Pézarches
- Les travaux d'aménagement de l'aire de grand passage sur Maisoncelles-en-Brie
- Les études des suivis des règlements d'urbanisme des communes.
- La création des sites internet de la communauté d'agglomération et des communes.

- Les travaux de voirie
- L'étude AMO pour la création d'un centre de supervision urbain (CSU) Intercommunal de vidéo protection sur le territoire.
- La participation d'investissement aux travaux d'aménagement des pôles gare (Changis St-Jean)

Ces travaux ont été financés sans recours à l'emprunt par le biais de l'autofinancement et les subventions perçues.

A cela s'ajoutent les dépenses en budgets annexes :

- Les travaux de la piscine de La Ferté-sous-Jouarre
- L'entretien du Centre aquatique des Capucins
- Les travaux du cinéma
- Les travaux des stations d'épuration et puits de captage

FISCALITÉ ET DETTES



DETTES

AU 31 DÉCEMBRE 2018 L'ENCOURS DE LA DETTE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EST DE 7.4 MILLIONS € SOIT UNE DETTE PAR HABITANT DE 95 € (CONTRE 342€ PAR HABITANT MOYEN NATIONAL EN 2017)



FISCALITÉ

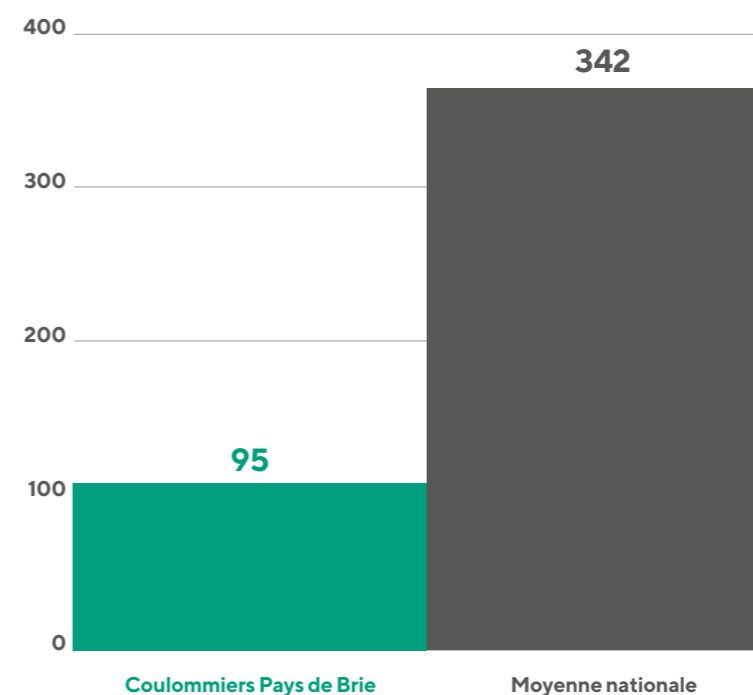
A produits fiscaux identiques, les taux 2018 de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie s'établissent de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : 11.16 %
- Taxe foncière bâti : 3.43 %
- Taxe foncière non bâti : 6.70 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 22.02 %

Viennent s'ajouter à ces contributions directes :

- La taxe sur les ordures ménagères pour 9 800 000€
- Le Fond de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour 681 000€

DETTE EN EUROS PAR HABITANT





4

**LE
FONCTIONNE-
MENT**

GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE SE COMPOSE DE 74 ÉLUS



LES ÉLUS

LE 11 JANVIER 2018, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE A RÉUNI SES ÉLUS COMMUNAUTAIRES POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LA FUSION DU PAYS DE COULOMMIERS ET DU PAYS FERTOIS.

Ugo PEZZETTA, Maire de La Ferté-sous-Jouarre a été élu Président. 14 vice-présidents ont également été élus pour exercer des délégations correspondantes aux compétences de la communauté d'agglomération :

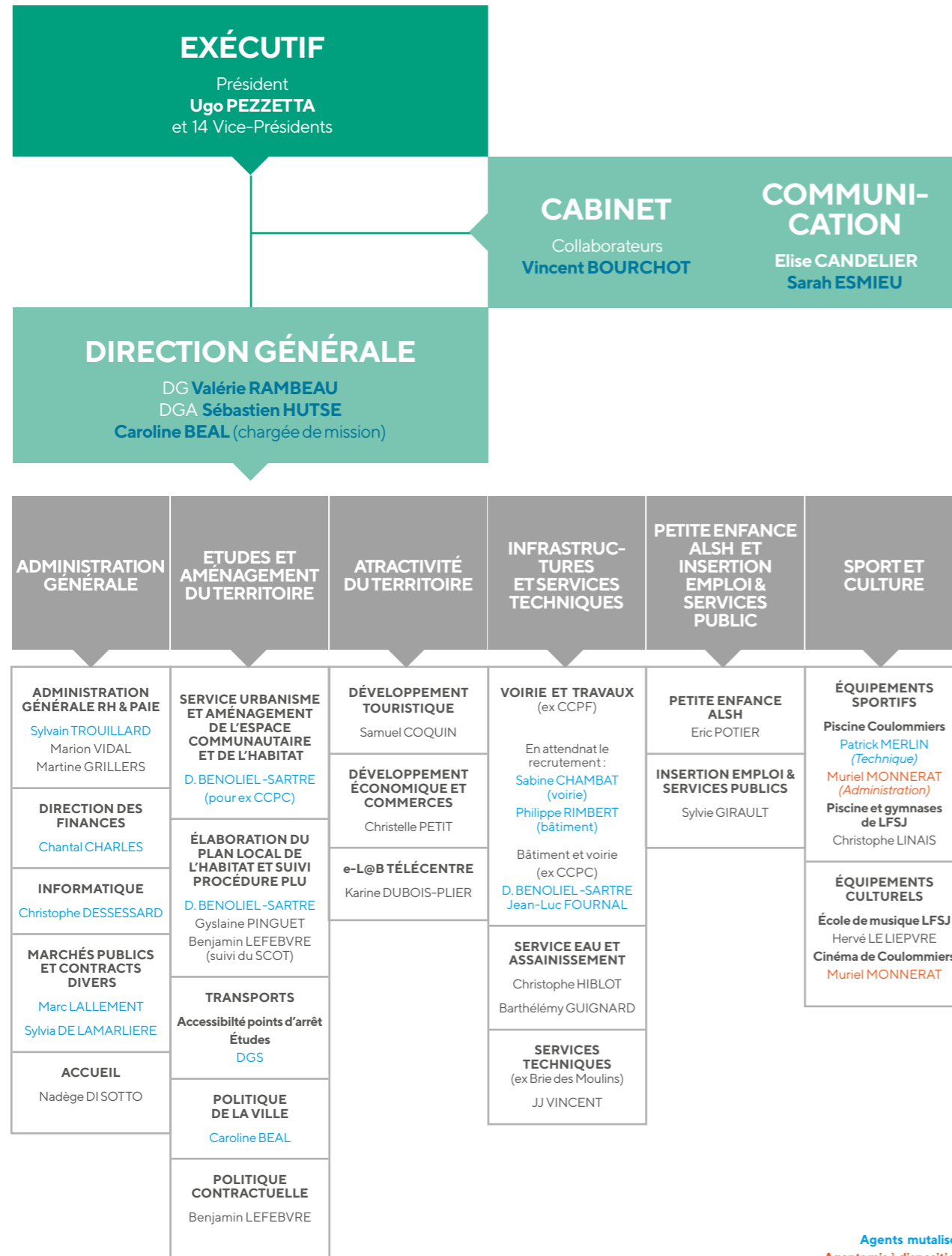
- Bernard JACOTIN**
Développement économique, administration générale et marchés publics
- Laurence PICARD**
Politiques contractuelles, aménagement du territoire et politique de l'habitat
- Guy DHORBAIT**
Finances & services techniques
- Philippe FOURMY**
Assainissement et eau potable
- Sophie CHEVRINAIS**
Petite enfance, enfance, jeunesse
- Pierre-Emmanuel BÉGNY**
Sécurité et politique de la ville
- Emmanuel VIVET**
Transports
- Alain BOURCHOT**
Tourisme et culture
- Daniel NALIS**
Environnement et Parc Naturel Régional
- Didier VUILLAUME**
Emploi, insertion et services publics
- Pascal FOURNIER**
Equipements sportifs, loisirs et numérique
- Patrick ROMANOW**
Santé
- Nicolas CAUX**
GEMAPI & Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Sébastien HOUDAYER**
Gens du Voyage et accessibilité

LES 74 ÉLUS COMMUNAUTAIRES PAR COMMUNE

Amillis	Mme Muriel DOMARD	La Celle-sur-Morin	Mme Jacqueline SCHAUFLEUR
Aulnoy	M. Eric GOBARD	La Ferté-sous-Jouarre	M. Ugo PEZZETTA M. Daniel DURAND Mme Corinne GUILBAUD M. Jean-Luc MUSART Mme Isabel LOURENCO M. Cédric ROUSSEAU Mme Sonia PEZZETTA M. Jean-Luc CHARBONNEL Mme Martine ANSALONI
Bassevelle	M. Bernard RICHARD		
*Beautheil	M. Jean-François PERRIN		
Boissy-le-Châtel	M. Guy DHORBAIT Mme Céline BERTHELIN		
Bussières	M. Jérôme LEROY		
Chailly-en-Brie	M. Jean-François LEGER		
Chamigny	M. Fabrice COUASNON	Luzancy	M. Patrick FORTIER
Changis-sur-Marne	M. Jean-Paul SUSINI	Maisoncelles-en-Brie	M. Alain BOURCHOT
Chauffry	M. Stéphane HALLOO	Marolles-en-Brie	Mme Christine GUILLETTE
Chevru	M. Jean-François MASSON	Mauperthuis	M. Dominique CARLIER
Cityry	M. Thierry FLEISCHMAN	Mery-sur-Marne	M. Jean-Pierre CLEMENT
Coulommiers	M. Franck RIESTER Mme Ginette MOTOT M. Pascal FOURNIER Mme Laurence PICARD M. Jean-Pierre AUBRY Mme Sophie DELOISY M. Daniel BOULVRAIS Mme Véronique MAASSEN M Alexis MONTOISY Mme Marie José THOURET M Jean-Vincent DAUNA Mme Maria LANGLOIS M Patrick ASHFORD Mme Sylvianne PERRIN	Mouroux	Mme Carole HEMET M. Jérôme DUBOIS Mme Jacqueline LEMEY M. Laurent BARRE Mme Cathy VEIL
		Nanteuil-sur-Marne	M. Emmanuel VIVET
		Pézarches	M. Alexandre DENAMIEL
		Pierre-Levée	M. Philippe DESWARTE
		Pommeuse	M. Joël DUCEILLIER M. Patrick VILLOINGT
		Reuil-en-Brie	M. Patrick ROMANOW
		Sâacy-sur-Marne	M. Pierre-Emmanuel BEGNY
		Saint-Augustin	M. Sébastien HOUDAYER
		Sainte-Aulde	M. Gérard GEIST
		St-Jean-les-deux-Jumeaux	Mme Laurence MIFFRE-PERRETTI
		*Saints	M. Bernard JACOTIN
Dagny	M. Bernard DELAVAU	Sammeron	M. Didier VUILLAUME
Dammartin-sur-Tigeaux	M. Bernard LEMOINE	Sept-Sorts	M. François ARNOULT
Faremoutiers	M. Nicolas CAUX Mme Marie-Claude POVIE	Signy-Signets	M. Philippe FOURMY
Giremoutiers	M. Antoine HEUSELE	Touquin	Mme Sophie CHEVRINAIS
Guérard	M. Daniel NALIS M. Jean-Pierre BEAUDET	Ussy-sur-Marne	M. Pierre HORDE
Hautefeuille	M. Joël CHAUVIN		
Jouarre	M. Fabien VALLEE M. Philippe GAUTHERON M. Henri DELESTRET		

* Fusion des communes Beautheil et Saints au 1^{er} janvier 2019

ORGANIGRAMME DES SERVICES (FIN 2018)



Agents mutualisés
Agents mis à disposition





REDACTION :

Service communication
communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie

PHOTOS :

Maurice CHARBONNEAU
Ph. De Murel
Joëlle Camus
Laura Pouilhe
Stock Photos

Coulommiers Pays de Brie Agglomération
13 rue du Général de Gaulle 77120 Coulommiers
Tél. : 01 64 75 38 90
www.coulommierspaysdebrie.fr
www.facebook.com/cpb.agglo